

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Lièpvre

Numéro SIRET : 21680185200015

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Ste-Marie-aux-Mines

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE LIEPVRE

ANNEE 2019

Code INSEE 68185	Lièpvre COMMUNE DE LIEPVRE	BP 2019
----------------------------	--------------------------------------	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes du Val d'Argent	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	34,89%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,55%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	25,95%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Lièpvre - 68 - COMMUNE DE LIEPVRE	BP 2019
--	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 739 574,00	1 438 128,66

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 301 445,34

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 739 574,00	1 739 574,00
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	439 290,93	666 046,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	145 710,70	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 81 044,37	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	666 046,00	666 046,00
---	------------	------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	2 405 620,00	2 405 620,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	474 640,38	0,00	451 120,00		451 120,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	412 769,00	0,00	410 500,00		410 500,00
014	Atténuations de produits	44 300,00	0,00	300,00		300,00
65	Autres charges de gestion courante	185 900,00	0,00	204 800,00		204 800,00
Total des dépenses de gestion courante		1 117 609,38	0,00	1 066 720,00		1 066 720,00
66	Charges financières	40 757,76	0,00	33 729,00		33 729,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00		6 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			70 124,00		70 124,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 164 367,14	0,00	1 176 573,00		1 176 573,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	283 635,59		301 318,00		301 318,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	274 117,33		261 683,00		261 683,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		557 752,92		563 001,00		563 001,00
TOTAL		1 722 120,06	0,00	1 739 574,00		1 739 574,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 739 574,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	6 000,00	0,00	5 000,00		5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	44 700,00	0,00	39 580,00		39 580,00
73	Impôts et taxes	1 406 149,00	0,00	1 339 104,00		1 339 104,00
74	Dotations, subventions et participations	66 300,00	0,00	38 540,00		38 540,00
75	Autres produits de gestion courante	29 000,00	0,00	14 300,00		14 300,00
Total des recettes de gestion courante		1 552 149,00	0,00	1 436 524,00		1 436 524,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	1 825,82	0,00	1 541,66		1 541,66
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 553 994,82	0,00	1 438 065,66		1 438 065,66
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	62,15		63,00		63,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		62,15		63,00		63,00
TOTAL		1 554 056,97	0,00	1 438 128,66		1 438 128,66

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

301 445,34

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 739 574,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

562 938,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	6 540,00	3 000,00		9 540,00
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00	0,00	22 000,00		22 000,00
21	Immobilisations corporelles	42 489,55	2 957,80	33 542,83		36 500,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	653 904,00	136 212,90	168 875,10		305 088,00
	Total des dépenses d'équipement	741 393,55	145 710,70	227 417,93		373 128,63
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	260 512,30	0,00	211 810,00		211 810,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	260 512,30	0,00	211 810,00		211 810,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 001 905,85	145 710,70	439 227,93		584 938,63
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	62,15		63,00		63,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	62,15		63,00		63,00
	TOTAL	1 001 968,00	145 710,70	439 290,93		585 001,63
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						81 044,37
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						666 046,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	195 800,80	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	195 800,80	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	82 500,00	0,00	22 000,63		22 000,63
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	81 044,37		81 044,37
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	82 500,00	0,00	103 045,00		103 045,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	278 300,80	0,00	103 045,00		103 045,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	283 635,59		301 318,00		301 318,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	274 117,33		261 683,00		261 683,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	557 752,92		563 001,00		563 001,00
	TOTAL	836 053,72	0,00	666 046,00		666 046,00
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						666 046,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

562 938,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	451 120,00		451 120,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	410 500,00		410 500,00
014	Atténuations de produits	300,00		300,00
65	Autres charges de gestion courante	204 800,00		204 800,00
66	Charges financières	33 729,00	0,00	33 729,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	261 683,00	261 683,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	70 124,00		70 124,00
023	Virement à la section d'investissement		301 318,00	301 318,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 176 573,00	563 001,00	1 739 574,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 739 574,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	63,00	63,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	211 810,00	0,00	211 810,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	305 088,00		305 088,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	9 540,00	0,00	9 540,00
204	Subventions d'équipements versés	22 000,00	0,00	22 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	36 500,63	0,00	36 500,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	584 938,63	63,00	585 001,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

81 044,37

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

666 046,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	39 580,00		39 580,00
73	Impôts et taxes	1 339 104,00		1 339 104,00
74	Dotations, subventions et participations	38 540,00		38 540,00
75	Autres produits de gestion courante	14 300,00	0,00	14 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 541,66	63,00	1 604,66
	Recettes de fonctionnement - Total	1 438 065,66	63,00	1 438 128,66

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 301 445,34

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 739 574,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	22 000,63	0,00	22 000,63
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		261 683,00	261 683,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		301 318,00	301 318,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	22 000,63	563 001,00	585 001,63

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 81 044,37

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 666 046,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	474 640,38	451 120,00	
60611	Eau et assainissement		20,00	
60612	Énergie - Électricité	85 000,00	85 000,00	
60621	Combustibles	2 000,00	2 000,00	
60622	Carburants	2 000,00	2 000,00	
60623	Alimentation	100,00	100,00	
60624	Produits de traitement	200,00	600,00	
60628	Autres fournitures non stockées	8 000,00	8 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	2 300,00	3 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	10 000,00	
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	10 000,00	
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 000,00	
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	
6067	Fournitures scolaires	2 000,00	1 500,00	
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	3 000,00	
611	Contrats de prestations de services	19 000,00	24 000,00	
6122	Crédit-bail mobilier	24 000,00	3 000,00	
6135	Locations mobilières	4 000,00	14 000,00	
61521	Terrains	2 000,00	1 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	26 440,38	35 000,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	6 000,00	3 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries	22 000,00	20 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	28 000,00	25 000,00	
61551	Matériel roulant	8 000,00	8 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	11 000,00	8 000,00	
6156	Maintenance	30 000,00	18 000,00	
6161	Assurance multirisques	10 000,00	10 200,00	
6168	Autres primes d'assurance	7 300,00	7 600,00	
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	2 000,00	
6188	Autres frais divers	500,00	500,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	
6226	Honoraires	4 000,00	4 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	
6228	Divers	1 000,00	1 000,00	
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	17 000,00	10 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	4 200,00	
6238	Divers		100,00	
6241	Transports de biens	500,00	600,00	
6247	Transports collectifs	1 500,00	1 500,00	
6251	Voyages et déplacements	8 500,00	8 500,00	
6256	Missions	500,00	1 000,00	
6257	Réceptions	8 000,00	9 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	2 700,00	
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	8 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	500,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	5 300,00	4 500,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 000,00	60 000,00	
6288	Autres services extérieurs	500,00	500,00	
63512	Taxes foncières	18 500,00	18 500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	412 769,00	410 500,00	
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	4 000,00	5 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	300,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	5 000,00	3 200,00	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	1 000,00	1 000,00	
6411	Personnel titulaire	205 000,00	200 000,00	
6413	Personnel non titulaire	63 000,00	63 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6417	Rémunérations des apprentis	4 769,00	6 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 000,00	55 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	60 000,00	60 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 500,00	3 400,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 000,00	8 000,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	500,00	500,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	900,00	1 000,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	2 300,00	2 500,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 100,00	
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	500,00	
014	Atténuations de produits	44 300,00	300,00	
7391171	Dégrèv.tax. foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	300,00	300,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	31 000,00	0,00	
7489	Revers., restitution sur autres attributions de participations	13 000,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	185 900,00	204 800,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	1 000,00	2 000,00	
6531	Indemnités	51 000,00	53 000,00	
6532	Frais de mission	100,00	100,00	
6533	Cotisations de retraite	2 200,00	2 200,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 200,00	6 200,00	
6535	Formation	600,00	600,00	
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	
6558	Autres contributions obligatoires	18 700,00	18 700,00	
657341	Communes membres du GFP	600,00	0,00	
657361	Caisse des Ecoles	13 500,00	11 500,00	
657362	CCAS	1 500,00	0,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	90 000,00	110 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 117 609,38	1 066 720,00	
66	Charges financières (b)	40 757,76	33 729,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 257,76	33 229,00	
6688	Autres	500,00	500,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	6 000,00	
6713	Secours et dots	2 000,00	2 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		70 124,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 164 367,14	1 176 573,00	
023	Virement à la section d'investissement	283 635,59	301 318,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	274 117,33	261 683,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	274 117,33	261 683,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		557 752,92	563 001,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		557 752,92	563 001,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 722 120,06	1 739 574,00	

Lièpvre - 68 - COMMUNE DE LIEPVRE	BP 2019
-----------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

+	RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 739 574,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	6 000,00	5 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	6 000,00	5 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	44 700,00	39 580,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00	
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	100,00	60,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 000,00	2 500,00	
70328	Autres droits de stationnement et de location	1 500,00	1 000,00	
7035	Locations de droits de chasse et de pêche		20,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	35 000,00	32 000,00	
70878	par d'autres redevables	2 600,00	1 500,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	500,00	500,00	
73	Impôts et taxes	1 406 149,00	1 339 104,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	503 145,00	503 000,00	
73211	Attribution de compensation	840 900,00	775 000,00	
73221	FNGIR	1 104,00	1 104,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	36 000,00	35 000,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	25 000,00	25 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	66 300,00	38 540,00	
7411	Dotation forfaitaire	27 000,00	0,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	26 000,00	26 000,00	
74718	Autres	800,00	0,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	3 100,00	3 140,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	9 400,00	9 400,00	
75	Autres produits de gestion courante	29 000,00	14 300,00	
752	Revenus des immeubles	29 000,00	14 300,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 552 149,00	1 436 524,00	
76	Produits financiers (b)	20,00	0,00	
7688	Autres produits financiers	20,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	1 825,82	1 541,66	
7713	Libéralités reçues	325,82	40,00	
7788	Produits exceptionnels divers	1 500,00	1 501,66	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 553 994,82	1 438 065,66	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	62,15	63,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	62,15	63,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		62,15	63,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 554 056,97	1 438 128,66	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	301 445,34
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 739 574,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Lièpvre - 68 - COMMUNE DE LIEPVRE		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	15 000,00	3 000,00	
2031	Frais d'études	3 000,00	3 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	12 000,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	30 000,00	22 000,00	
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	30 000,00	22 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	42 489,55	33 542,83	
2111	Terrains nus	9 989,55	10 000,00	
2152	Installations de voirie		5 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	14 000,00	1 000,63	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	5 000,00	12 042,20	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	11 000,00	4 500,00	
2184	Mobilier	2 500,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		1 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 38 (5)	188 000,00	78 776,00	
	Opération d'équipement n° 49 (5)	460 000,00	5 011,10	
	Opération d'équipement n° 69 (5)	5 904,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 70 (5)		30 000,00	
	Opération d'équipement n° 71 (5)		2 000,00	
	Opération d'équipement n° 72 (5)		25 000,00	
	Opération d'équipement n° 73 (5)		28 088,00	
	Total des dépenses d'équipement	741 393,55	227 417,93	
16	Emprunts et dettes assimilées	260 512,30	211 810,00	
1641	Emprunts en euros	260 512,30	211 810,00	
	Total des dépenses financières	260 512,30	211 810,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 001 905,85	439 227,93	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	62,15	63,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	62,15	63,00	
13913	Départements	62,15	63,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	62,15	63,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 001 968,00	439 290,93	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

145 710,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

81 044,37

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

666 046,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	195 800,80	0,00	
1323	Départements	190 800,00	0,00	
1331	Dotations d'équipement des territoires ruraux	5 000,80	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		195 800,80	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	82 500,00	103 045,00	
10222	F.C.T.V.A.	80 000,00	20 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	2 500,00	2 000,63	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		81 044,37	
Total des recettes financières		82 500,00	103 045,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		278 300,80	103 045,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	283 635,59	301 318,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	274 117,33	261 683,00	
28031	Amortissements des frais d'études	2 094,00	1 063,00	
2804132	Départements - Bâtiments et installations	4 603,00	4 603,00	
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	33 824,62	35 529,00	
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	10 159,86	5 034,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	156 423,84	143 965,00	
28051	Concessions et droits similaires	1 895,00	810,00	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	319,72	275,00	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 151,00	1 151,00	
281312	Bâtiments scolaires	4 603,20	0,00	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	162,20	163,00	
28138	Autres constructions	1 019,01	11 510,00	
28152	Installations de voirie	2 839,11	2 841,00	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	961,75	962,00	
281571	Matériel roulant	94,24	0,00	
281578	Autre matériel et outillage de voirie		653,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	239,00	410,00	
28182	Matériel de transport	23 318,00	22 694,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 809,82	15 082,00	
28184	Mobilier	6 211,07	5 932,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	9 388,89	9 006,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		557 752,92	563 001,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		557 752,92	563 001,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		836 053,72	666 046,00	

Lièpvre - 68 - COMMUNE DE LIEPVRE	BP 2019
-----------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	666 046,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		211 873,00	211 873,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		211 810,00	211 810,00
1641	Emprunts en euros	211 810,00	211 810,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		63,00	63,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	63,00	63,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	211 873,00	145 710,70	D001 81 044,37	438 628,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		585 001,63	III 585 001,63
Ressources propres externes de l'année (a)		22 000,63	22 000,63
10222	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	20 000,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,63	2 000,63
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		563 001,00	563 001,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 063,00	1 063,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	4 603,00	4 603,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	35 529,00	35 529,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	5 034,00	5 034,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	143 965,00	143 965,00
28051	Concessions et droits similaires	810,00	810,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	275,00	275,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 151,00	1 151,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	163,00	163,00
28138	Autres constructions	11 510,00	11 510,00
28152	Installations de voirie	2 841,00	2 841,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	962,00	962,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	653,00	653,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	410,00	410,00
28182	Matériel de transport	22 694,00	22 694,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 082,00	15 082,00
28184	Mobilier	5 932,00	5 932,00
28188	Autres immobilisations corporelles	9 006,00	9 006,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	301 318,00	301 318,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	585 001,63	0,00	0,00	81 044,37	666 046,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 438 628,07
Ressources propres disponibles	IV 666 046,00
Solde	V = IV - II (6) + 227 417,93

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 438 065,66
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
 A, le

Le Maire,

Nombre de membres en exercice :	0
Nombre de membres présents :	0
Nombre de suffrages exprimés :	0
VOTES : Pour :	0
Contre :	0
Abstention :	0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session

A, le

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.18	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.19	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.20	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.21	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)